

c'est la rentrée !

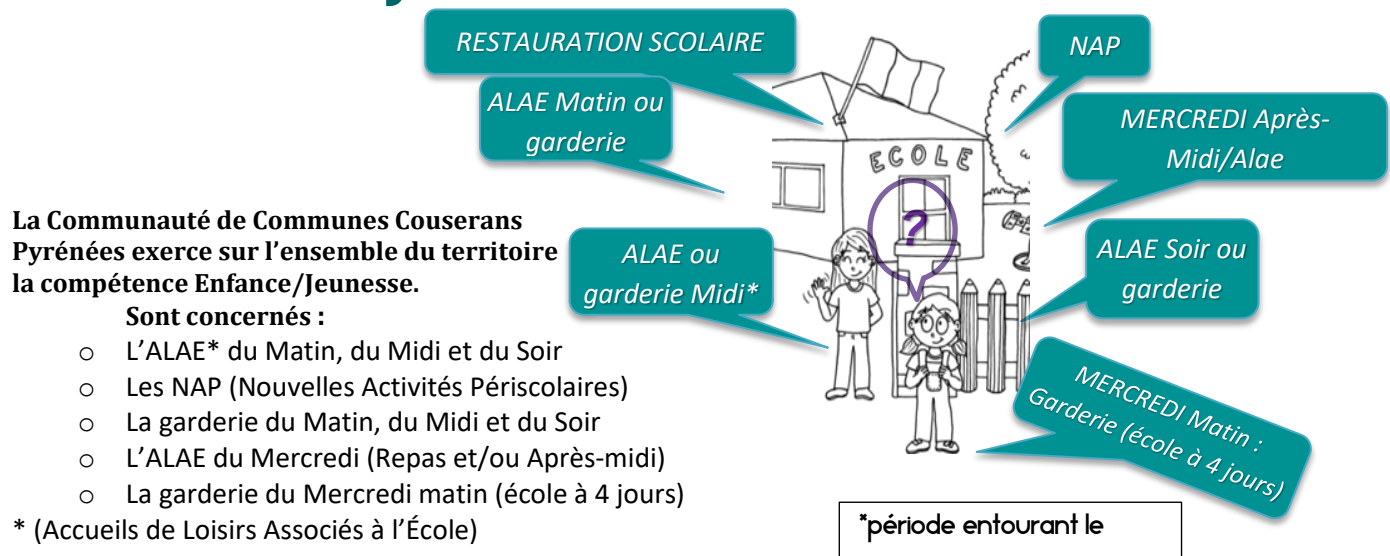
Dans le cadre de l'harmonisation des compétences suite à la fusion des huit intercommunalités du Couserans, les élus de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées ont souhaité exercer la compétence « enfance jeunesse » sur l'ensemble du territoire. Dorénavant, la Communauté de Communes assurera l'organisation des accueils périscolaires dans les 33 écoles du territoire. Des conventions de mise à disposition de locaux et de personnels avec les communes vont permettre de mener une transition sans rupture.

Les équipes de professionnels sont d'ores et déjà mobilisées afin d'apporter l'accompagnement attendu au quotidien : auprès des enfants pour leur réserver le meilleur accueil du lundi au vendredi et auprès des familles notamment dans le cadre des démarches à accomplir.

Restant à votre disposition,
Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée.

Jean-Noël VIGNEAU
Président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

comment ça marche maintenant ?

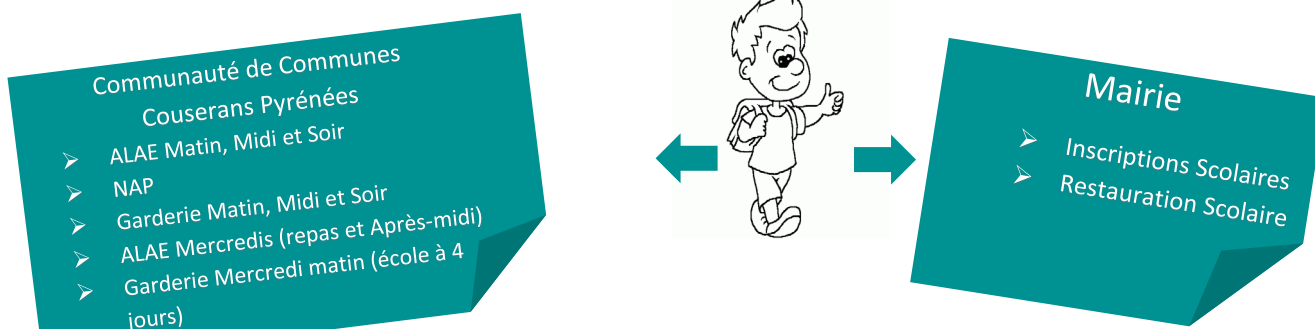


C'est donc la Communauté de Communes Couserans Pyrénées qui organise le fonctionnement des accueils périscolaires et accompagne les parents pour :

- **Inscrire** leurs enfants aux ALAE et aux garderies.
- **Inscrire** leurs enfants pour les Mercredis (Garderie du matin pour les écoles à 4 jours et/ou Repas du Midi et/ou Après-midi)

La commune conserve les compétences scolaires et la restauration scolaire. C'est donc à la Mairie que les parents continueront de :

- **Inscrire** leurs enfants dans les écoles publiques
- **Inscrire** leurs enfants pour la restauration scolaire des Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis



le fonctionnement pour l'accueil périscolaire de moulis

| garderie moulis | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|-----------------|-------|-------------|---------------|-------|-------------|
| matin | | 7h30 - 8h35 | 7h30 - 8h35 | | 7h30 - 8h35 |
| midi | | 12h - 13h50 | 11h45 - 12h15 | | 12h - 13h50 |
| soir | | 16h00 - 18h | - | | 16h00 - 18h |

les tarifs

Les garderies sont gratuites.

Pour l'école de Moulis, en ce qui concerne l'accueil périscolaire du mercredi, les tarifs appliqués sont ceux appliqués par le service enfance-jeunesse de Castillon.

| QUOTIENT FAMILIAL | ACCUEIL PERISCOLAIRE du Mercredi Après-Midi | | |
|----------------------------------|---|----------------|----------------|
| | De 11h30 à 13h30 | De 11h30 à 18h | De 13h30 à 18h |
| De 0 à 435€ | 2,5 € | 4,5 € | 3,5 € |
| De 435,01€ à 670€ | 2,5 € | 5 € | 4 € |
| Plus de 670€ et non allocataires | 2,5 € | 5,5 € | 4,5 € |

Nouveau Service :

| ACCUEIL PERISCOLAIRE du Mercredi Après-Midi à Castillon | |
|---|----------------|
| QUOTIENT FAMILIAL | Tarif du repas |
| De 0 à 435€ | 3,5 € |
| De 435,01€ à 530€ | 3,5 € |
| De 530,01€ à 670€ | 3,5 € |
| Plus de 670€ et non allocataires | 3,5 € |

les équipes

Mme POUVREAU Patricia, Cheffe de secteur Enfance Jeunesse du Castillonnais et de Moulis, sous la responsabilité de la Communauté de Communes Couserans Pyrénées, assure l'organisation de l'ensemble du service.

La référente de la garderie de Moulis est Mme Christelle Cazalé. Elle est entourée par les personnels d'encadrement :

- Mme Annie Cazalé
- Mme Brigitte Evain
- Mme Marie Murielle Pujol
- Mme Gaëlle Roques

**secteur enfance-jeunesse
du castillonnais et de moulis**

Par téléphone : 05 61 96 77 93

Par courriel : enfance-jeunesse.castillonnais@couserans-pyrenees.fr

Par voie postale : 12, avenue Noël Peyrevidal, 09800 CASTILLON

Horaires :

Mardi : 9h00 – 12h et 13h30 – 17h Jeudi 9h00 – 12h et 13h30 – 17h
Mercredi : 9h00 – 12h et 13h30 – 18h Vendredi : 9h00 - 12h